



Approfondissement Technique des associations (Méthode Chassagny)

Objectifs

- Approfondir sa conception théorique du langage.
- Travailler les particularités langue écrite/ langue orale.
- Mieux repérer les entraves à l'écrit ou les facilitateurs.
- Préciser son propre rapport à l'écriture.

Contenu

- Mise en commun des questionnements émergeant de la pratique après le premier cycle de formation.
- Approfondissement de ses connaissances sur le langage en lien avec la pratique de cette technique.
- Analyse de la clinique des participants.
- Identification des problématiques en jeu.
- Rappel des principes de base de la série associative.
- Travail écrit en séries associatives.

Méthodes

- *Dispositif groupal d'analyse de pratiques*
 - Prise de parole des participants à partir de présentations de cas issus de leur pratique clinique.
 - Articulation entre questionnement individuel et élaboration collective par une pratique réflexive.
- *Transmission de connaissances*
 - Données théoriques articulées aux exposés cliniques des participants.
 - Repères pour la démarche clinique.
 - Références réglementaires et éthiques.
- *Entraînement à l'écriture en séries associatives*
- *Travail écrit* demandé entre les deux sessions (préparations d'exposés cliniques)
- *A la fin de la formation* il est demandé aux stagiaires de remplir un questionnaire d'appréciation et d'évaluation de la formation.

Secrétariat administratif

Le Pas du Pont
26120 la Baume Cornillane
secrétariat.atelierchassagny@gmail.com
07 71 64 04 88

N° SIRET : 479 960 593 00024
Organisme de formation 73 31 05760 31
Organisme de DPC : 1311
Siège social : 8, chemin des Pradettes
31100 Toulouse

www.acchassagny.org
atelierchassagny@aol.com
06 26 82 46 43
Association loi 1901
Code APE 9499Z



Modalités et moyens pédagogiques

- Nombre restreint de stagiaires (16 au maximum) pour faciliter la prise de parole individuelle et l'appropriation des concepts et outils apportés.
- Temps de pratique clinique entre le premier cycle de formation et la session approfondissement ainsi qu'entre les deux journées de la session d'approfondissement.
- Animation par un ou deux formateurs.
- Confidentialité des données personnelles des professionnels, de celles relatives à leurs pratiques et de celles des patients.
- Les stagiaires signent une feuille de présence à chaque séminaire. Une attestation de formation est délivrée en fin de formation.

Public concerné

Professionnels ayant suivi la formation à la Technique des associations.

Durée et coût de la formation :

- *Durée :*

La formation est de 14 heures. Elle se déploie sur 2 journées de 7 heures chacune

- *Coût :*

Inscription individuelle : 350 €

Inscription prise en charge OGDPC: 448 €

Inscription prise en charge employeur : 448 €